Chers OM's, YL's, SWL's,

Vous avez pu lire, comme nous, le compte rendu commun de l'URC et du REF-UNION.

Notre projet (accessible sur notre site internet) a été envoyé par courrier et par mail à l'administration. Ce courrier se trouvait sur la table lors de la réunion du 6 mai et a permis d'exposer nos souhaits qui sont le reflet du travail collectif mené grâce à vos propositions.
L'administration est d'accord pour inviter la FEFRRA lors des réunions avec les différentes parties mais il nous faut représenter un minimum de 10% de la communauté radioamateur. Cette annonce n'est pas du goût du REF-UNION ni de l'URC qui refusent catégoriquement que nous soyons invités…

Bilan de la réunion :

- Le retour à la licence individuelle personnelle annuelle est acquis.

- Le regroupement des classes 1 et 2 en une classe unique est acquis.

- Le sujet de la licence classe 3 (F0) a été abordé lors de la réunion mais le C.R. des 2 associations citées ci-dessus, n'en fait pas mention. Pourquoi ? L'URC et le REF-UNION **demanderaient un durcissement de l'examen radioamateur de classe 3**. Les droits ne changeraient pas : 144 – 146 MHz / 10W. Mais il est curieux de constater que sur les sites et dans les rapports moraux des associations ils font miroiter de nombreuses évolutions aux F0 et que finalement leurs discours changent du tout au tout lors des réunions... Il suffit de lire la réponse cinglante de F1BJJ (source : forum de radioamateur.org) :

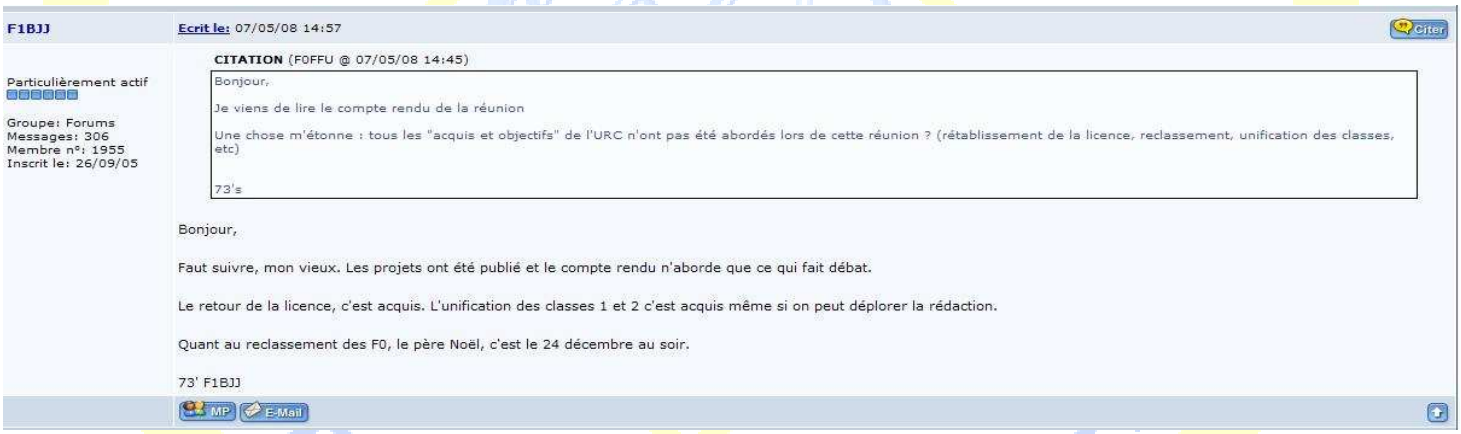

F1BJJ

Particulièrement actif

Groupe: Forums
Messages: 306
Membre n°: 1955
Inscrit le: 26/09/05

Ecrit le: 07/05/08 14:57 Citer

CITATION (F0FFU @ 07/05/08 14:45)

Bonjour,

Je viens de lire le compte rendu de la réunion

Une chose m'étonne : tous les "acquis et objectifs" de l'URC n'ont pas été abordés lors de cette réunion ? (rétablissement de la licence, reclassement, unification des classes, etc)

73's

Bonjour,

Faut suivre, mon vieux. Les projets ont été publié et le compte rendu n'aborde que ce qui fait débat.

Le retour de la licence, c'est acquis. L'unification des classes 1 et 2 c'est acquis même si on peut déplorer la rédaction.

Quant au reclassement des F0, le père Noël, c'est le 24 décembre au soir.

73' F1BJJ

MP E-Mail

Comment voulez-vous que les radioamateurs et SWL aient alors confiance en ces associations ?

- Article 6 : nous nous dirigeons vers un régime déclaratif avec un logiciel de type « ARH - Antenna Radiation Hazard » comme cela se passe en Belgique par exemple. ARH est le logiciel développé par l'UBA qui permet de réaliser le dossier déclaratif envoyé par nos amis belges à l'IBPT (équivalent de notre ANFR). Ce type de déclaration est complexe et inadapté à notre statut ; une déclaration sur l'honneur du respect des normes en vigueur ou une formule déclarative simplifiée serait à trouver avec l'administration pour ne pas transformer l'installation d'une antenne en casse tête administratif.

- Par ailleurs, il est regrettable que le tutorat (demande de la FEFRRA), tel que nous l'avions indiqué sur notre projet, soit interdit en France comme il est regrettable que l'ANFR ne souhaite pas revenir sur le seuil minimal de 10 candidats concernant l'organisation de séances itinérantes (demande de l'URC).

- Article 6 (ARCEP) : pas d'assouplissement prévu mais si l'URC et le REF-UNION n'ont évoqué uniquement Echolink, la conclusion est alors normale.

- Article 7 (ARCEP) : le REF-UNION souhaiterait que la FNRASEC devienne un membre associé et serait prêt à abandonner les principes qui régissent le Radioamateurisme. Ainsi le REF-UNION a demandé la modification de cet article qui permettrait à la FNRASEC et aux RADIO-CLUBS d'organiser des assistances radio habituellement assurées par des associations type "27 MHz" qui encombreront les fréquences amateurs le tout au mépris des réglementations.

➔ Il devient intéressant de voir que notre administration souhaite se mettre en conformité avec les directives européennes, mais d'un autre côté, met en suspend celles émanant de la CMR alors que nos voisins les ont mises en place.

Pour le reste, c'est le statut quo… Un tour pour rien ?

73's à tous.

L. MARTIN
Fédération Française de Radioamateurisme
3 Rue du Tilleul - 39190 VERCIA
http://www.fefrra.fr
contact@fefrra.fr